

Président : Gérard PAULIN

Secrétaire : Marie DUBREZ

Présents : Tous

Démission de Malika BENALI :

Le maire informe son conseil de la démission de Malika, élue aux dernières élections municipales, qui ne peut pas concilier ses affaires personnelles et publiques et a remis sa démission au maire qui en a pris acte et en a informé la Sous-Préfecture.

Licenciement de Mme RABBE, secrétaire de mairie :

Le maire informe son conseil des raisons qui l'ont amené, ainsi que la commune de Courvières, à rompre son contrat de travail avant le 31 janvier 2016.

Maintenant, il faut recruter une nouvelle secrétaire. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 5 juin. Ensuite, le conseil décide de créer une commission chargée d'étudier les candidatures et de faire un choix.

Ferme de Cessay :

Le conseil avait demandé, depuis plusieurs années, à l'entreprise Locatelli Roberto d'effectuer des travaux de rénovation du toit de la ferme de Cessay, qui ont été réalisés en avril 2015. Ce délai a entraîné des dégradations plus importantes qui ont entraîné un coût, jugé, important par le conseil, qui le déplore : (**montant TTC : 4 364 €**).

TRAVAUX EN COURS :

Les travaux avancent bien. Les chapes seront faites la semaine 24. Le carrelage a été choisi ainsi que la faïence. Le chauffage est bien avancé, les portes et fenêtres sont posées, l'électricité est préinstallée.

Les subventions du Conseil Départemental et de l'Etat (DETR) ont été notifiées à la mairie et s'élèvent à : **84 397 €** sur les estimations du coût des travaux établies au moment de l'appel d'offres.

Les travaux d'accessibilité de la mairie débuteront vers le 15 Juin et devraient durer jusqu'à fin juin.

Le conseil décide de refaire entièrement la cour de la mairie **en enrobé**.

A cette occasion, la commune demandera aux particuliers, désireux de faire ce genre de travaux, de se faire connaître à la mairie.

CIMETIERE :

Un caveau de 4 places et 2 caveaux de 2 places ont été installés par la Marbrerie GAUTHIER.

Le maire communique au conseil les devis de cette entreprise pour divers travaux :

- 1 caveau d'attente de 2 places avec porte dessus en alu : **2 879 € TTC**
- Fourniture et pose de pavés 10x20x6 autour du columbarium : **1 989 € TTC**
- Pose d'une croix supplémentaire dans le Jardin du Souvenir : **240 € TTC**

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de faire ces 3 investissements au prix définis ci-dessus. (**Délib N°1**).

AUTRES TRAVAUX :

Le toit, en tôle, du préau de l'école est en mauvais état et cela entraîne des dégradations dans les plafonds. Des devis seront demandés aux entreprises pour un toit en tôle.

Les portes du Garage des « Sœurs » et celles du garage de la cure vont être changées.

L'entretien des routes (bouchages des nids de poule) sera demandé aux entreprises Roger Martin/Cuenot et Saulnier.

BOIS :

Un appel d'offres pour le bûcheronnage et le débardage a été lancé par l'ONF jusqu'au 15 Juin.

L'ouverture des offres sera faite le 17 juin à 11h00 à l'UT ONF de Levier. Ce marché sera conclu pour 3 ans pour un volume de 1500 m3.

ECOLE :

Les effectifs à la rentrée de Septembre devraient être de 97 élèves. Le poste de 2^{ème} ATSEM ne sera pas nécessaire à la rentrée, le poste sera, donc, supprimé. **(Délib N°2)**

Pour le Projet Educatif Territorial (PEDT), le conseil constate les difficultés en milieu rural de mettre en place ces Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de 3 heures par semaine. Lors d'une réunion préparatoire avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves, de Familles Rurales et des élus, il n'y avait pas un grand engouement des familles. Le conseil considère que le périscolaire, mis en place depuis 2009, répond suffisamment aux besoins des familles et ne souhaite pas aller au-delà.

CFD :

Dans le cadre des reversements de fiscalité aux communes de la CFD, le maire communique au conseil les montants **des fonds de concours** à demander à la CFD en 2015 :

- Au titre de la fiscalité « entreprises » : **2 081.47 € (Délib N°3)**
- Au titre de la fiscalité « ménages » : **13 189.81 € (Délib N°4)**

Ces fonds serviront à financer des dépenses de fonctionnement ou d'investissements.

A ces montants, il faut ajouter l'Allocation Compensatrice de la Taxe Professionnelle (ACTP), de : **7 877.04 €.**

Au total, pour 2015, la commune recevra de la CFD, la somme de : 23 148.32 €

LOTISSEMENT DES PLACES :

La 4^{ème} et dernière parcelle de notre lotissement a été réservée par Mr PERUSSE Frédéric et Mme D'HOUTAUD Julie. Le montant de cette promesse d'achat est de 41 805 €, qui sera transmise au notaire.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte de vendre le lot N°2 de 929 m2, cadastré ZD 102 et 106, au prix de 45 €/m2 TTC, à Mr et Mme Pérusse-D'Houtaud. **(Délib N°5).**

RECENSEMENT de la Population:

Du 21 Janvier au 20 Février 2016, un recensement sera réalisé sur la commune.

Le conseil décide de nommer comme coordonnateur, le maire, qui sera responsable de la préparation et de la collecte du recensement.

RECENSEMENT de la Longueur de voirie :

La commission des routes s'engage à revoir l'ensemble du réseau (voies communales et chemins ruraux) de la commune. Ce relevé est un des éléments de calcul de la DGF.

BUDGET 2015 :

Lors de l'établissement du budget 2015, une erreur de transcription a été faite dans l'excédent à reporter au budget principal. Il a été indiqué au chapitre 002 : 93 774.32 **au lieu de : 93 785.32**.

En effet, le résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2014 s'élève à 270 094.87 €.

Nous avons affecté au c/1068 la somme de 176 309.55 €

Il reste à reporter au c/002 (RF) la différence soit : 93 785.32 € et non 93 774.32

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de rectifier les documents comptables en prenant les montants suivants :

- Restes à réaliser 2014: 17 040.00
- Résultat reporté 2014 : 93 785.32

(Délib N° 6)

CHASSE :

Pour la saison de chasse 2015-2016, le quota fixé par la DDT est de 30 chevreuils. L'ONF et les constatations des chasseurs démontrent qu'il faudrait augmenter ce quota raisonnablement pour limiter les dégâts qu'ils peuvent provoquer dans les forêts.

Aussi, le conseil a décidé de faire un recours auprès de la DDT par lettre recommandée avec AR, qui sera signée du maire et du Président de l'ACCA de Boujailles.

Prochaines réunions :

- Le 09/06 à 20 h00 à Bouverans pour le Sadi.
- **Le 10/06 à 19h00 à la mairie de Frasne**, désignation des Jurés d'assise. (prendre la liste électorale au secrétariat).
- **Le 23/06 à 20H00** à la mairie de Boujailles, réunion du Conseil Communautaire de la CFD.

Fête des Mères :

54 personnes sont inscrites pour le repas du 05/06 aux Fauvettes

54 bénéficieront d'un bouquet de fleurs

La séance se termine à 23H00.

Le maire